



OPH Cannes Pays de Lérins (06)
22 boulevard Louis Négrin
06150 Cannes

AVIS RECTIFICATIF TRAVAUX

Caractéristiques du marché
Pouvoir adjudicateur :
OPH Cannes Pays de Lérins (06) Robert Secchi (rsecchi@ophcannes.net)
Objet du marché : Appel à projet relatif à la mise à disposition de toiture dans le cadre de l'installation et de l'exploitation de centrale photovoltaïque.
Date de clôture : Lundi 04 mars 2024 - 12:00
Informations rectificatives
Nature de la date à rectifier : date de réception des candidatures.
Au lieu de «04-03-2024 à 12:00», lire «18-03-2024 à 12:00».
Autres informations
Classification CPV : 71320000
Dans le cadre de la remise d'une proposition, une visite obligatoire des deux sites est organisée.
Elle s'effectue du 15 janvier au 2 février sur rendez vous auprès de M Secchi (04.93.48.12.22).
Les propositions des candidats n'ayant pas effectué cette visite ne seront pas analysées.
Date d'envoi du présent avis 29 février 2024

1237A182

ENQUETES PUBLIQUES



Direction Départementale de la Protection des Populations Environnement

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

2nd AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n°17347 est prescrite l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société LERINS FISH en vue de la régularisation et de la modernisation du site aquacole des îles de Lérins dans le Golf Juan sur la commune de Cannes :
du lundi 26 février 2024 à 9h00 au mercredi 27 mars 2024 à 17h00
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'autorisation, comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale :
- sur support papier, à la mairie de Cannes, pôle juridique, réglementaire et maritime de la direction mer et littoral

toral Quai Croisette Port Pierre Canto 06400 Cannes : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
- sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie de Cannes à l'adresse et aux horaires d'ouverture précités
- sur le site internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement>
Des informations complémentaires sur ce dossier pourront être demandées auprès du responsable de projet Monsieur Jérôme HEMAR jerome.hemar@aquafrais-cannes.com
LERINS FISH/AQUAFRAIS CANNES - 159/160 avenue du Maréchal Juin 06400 Cannes.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Cannes, pôle juridique, réglementaire et maritime de la direction mer et littoral, Quai Croisette, Port Pierre Canto, 06400 Cannes
- par courrier postal adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Cannes; ces courriers seront annexés au registre d'enquête ouvert à la mairie
- par courrier électronique à l'adresse ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr mentionnant en objet «Enquête publique LERINS FISH»; ces observations seront consultables sur le site internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement>
Monsieur Jean-Loup DESTOMBES, chef de projet environnement carrière en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, en mairie de Cannes, pôle juridique, réglementaire et maritime de la direction mer et littoral, Quai Croisette, Port Pierre Canto, 06400 Cannes, les :
- **lundi 26 février 2024, de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 7 mars 2024, de 9h00 à 12h00**
- **vendredi 15 mars 2024, de 13h30 à 17h00**
- **mardi 19 mars 2024, de 9h00 à 12h00**
- **mercredi 27 mars 2024, de 13h30 à 17h00**
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an en mairie de Cannes, à la direction départementale de la protection des populations (service environnement) ainsi que sur le site internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement>
À l'issue de l'enquête, le préfet des Alpes-Maritimes est l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation environnementale ou la décision de refus.
Nice, le 29/01/2024
Pour le préfet,
Le secrétaire général
Signé : Philippe LOOS

1237A001



2EM AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU VENDREDI 1 MARS 2024 AU MARDI 2 AVRIL 2024 INCLUS

En exécution de l'arrêté municipal du 30/01/2024, Monsieur le Maire de Saint-Paul de Vence a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la **modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Paul de Vence** visant à corriger et rendre plus efficaces certaines dispositions réglementaires et de zonage que la pratique a révélé inutilement contraignantes ou simplement inadaptées.
Par décision du 14 décembre 2023, le tribunal administratif de Nice a désigné **Monsieur GARDET, en qualité de commissaire enquêteur** et Monsieur BARRITAU, en qualité de commissaire suppléant.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et parafé par le commissaire enquêteur seront déposées pendant toute la durée de l'enquête :
Au service urbanisme, Rondpoint Sainte Claire, 06570 SAINT-PAUL-DE-VEUCE
Du lundi au vendredi de 9H à 12h30 et de 14H à 16H
Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Paul de Vence, à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, Enquête publique relative à la procédure de modification N°1 du PLU Place de la Mairie 06570 SAINT-PAUL DE VEUCE.
Ou par courriel à l'adresse suivante : service-urbanisme@saint-paul-de-vence.fr
Les courriers et courriels doivent arriver au plus tard le mardi 2 avril 2024 à 16H, heure de clôture de l'enquête publique. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://saintpauldevence.org/demarches/urbanisme/>
Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique en mairie.
Les observations transmises par la voie postale et les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables en mairie.
Les observations reçues par voie électronique seront consultables sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : <https://saintpauldevence.org/demarches/urbanisme/>
Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public dans la **salle Freinet, 1 rue du Saint esprit**, les jours suivants :
- Jeudi 7 mars 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- Mercredi 20 mars 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- Mardi 2 avril 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h (dernier jour de l'enquête)
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Saint-Paul de Vence, dès l'ouverture de l'enquête publique. La demande sera adressée auprès de Monsieur le Maire, Mairie de Saint-Paul-de Vence, Place de la Mairie 06570 SAINT-PAUL DE VEUCE.
L'autorité compétente en matière d'environnement a rendu un avis conforme le 2 janvier 2024, lors de l'examen au cas par cas ad hoc, concluant en l'absence de nécessité de soumettre à évaluation environnementale la modification du Plan Local d'Urbanisme.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un délai d'un an à compter de la réception par la Mairie des documents.
À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation.

1237A002

CONSTITUTIONS

SELAS STIFANI - FENOUD BECHTOLD
Avocats au Barreau de Grasse
11 Rue des États Unis
06400 CANNES
secretariat@sfb-avocats.fr
Tél : 04.93.67.26.16
Fax : 04.93.67.83.89

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 février 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **CANNELLE**
Forme : **Société Civile Immobilière**
Capital : 1 000 € (MILLE EUROS)
Siège social : Terra Nostra - 1149 chemin du Val Martin 06560 VALBONNE
Objet : La Société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts;
- plus généralement, toutes opérations notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS d'Antibes
Apports : Apports en numéraire : Madame Josiane ROSSINI apporte la somme de 100 € (CENT EUROS); Madame Abigail CINNAMON apporte la somme de 450 € (QUATRE CENT CINQUANTE EUROS) et Monsieur Max CINNAMON apporte la somme de 450 € (QUATRE CENT CINQUANTE EUROS). Soit la somme totale de 1.000 € (MILLE EUROS).
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés à leur valeur nette comptable. Les parts ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement unanime de tous les associés.
Ces dispositions visent toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Gérance : Madame Josiane ROSSINI, née le 21/04/1945 à SAINT-RAPHAËL, de nationalité française, demeurant Terra Nostra - 1149 chemin du Val Martin 06560 VALBONNE et Madame Dinka JURKOVIC épouse CINNAMON, née le 11 octobre 1965 en CROATIE, de nationalité britannique, demeurant à 352 route de Plascassier 06130 GRASSE ont été désignés comme premiers cogérants statutairement pour une durée illimitée.
Pour avis et mention, La Gérance.

1237A090

Aux termes d'un acte SSP en date à CAGNES-SUR-MER du 23/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : **Société par Actions Simplifiée**
Dénomination : **BLACK CARS**
Siège social : 19 chemin des Travaux (06800) CAGNES-SUR-MER
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES
Capital : 1.000 €
Objet : Location de Véhicules de Tourisme avec Chauffeurs (VTC), location de véhicules avec et sans chauffeur, services de conciergerie, vente de prestations de services et de produits liés à l'activité et d'une manière générale toutes activités annexes.
Conditions d'admission aux décisions collectives et d'exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, avec un nombre de voix égal au nombre d'actions dont il est titulaire et sans limitation. Sauf convention contraire notifiée à la société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les décisions ordinaires et au nu-propriétaire dans les décisions extraordinaires.
Clauses restreignant la transmission des actions : pour toutes cessions, exercice du droit de préemption. A l'expiration du délai agrément à la majorité absolue des droits de vote existants.
Président : Maher CHEBBI demeurant à CAGNES-SUR-MER (06800), 19, chemin des Travaux.
Directeur Général : Nolwenn DENAY demeurant à CAGNES-SUR-MER (06800), 19, chemin des Travaux.
Pour avis.

1237A066



67 Bd du Point du Jour
06700 Saint-Laurent-du-Var

AVIS DE CONSTITUTION
Acte sous seing privé en date à ANTIBES le 31/01/2024
Dénomination sociale : **LUDI**
Forme juridique : **Société par actions simplifiée**
Siège social : 587 PREMIERE AVENUE 06600 ANTIBES
Capital social : 1.000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'acquisition, la détention, la gestion et l'aliénation de toute valeur mobilière et de toute participation dans toutes entreprises françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit,
- La participation directe ou indirecte dans toutes opérations se rattachant à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement, tant en France qu'à l'étranger,
- La réalisation de toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique, marketing, ou de gestion au profit de ses filiales ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directe ou indirecte et en particulier l'ensemble des prestations pouvant être déléguées par une société holding animatrice de groupe.
En outre, l'objet Social comprend toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, qui s'y rapportent directement ou indirectement, susceptibles de lui être utiles ou d'en faciliter le développement ou la réalisation, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou encore qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son commerce et son industrie.
Durée : 99 ans
Président : Monsieur FROMENT Lucas demeurant 587 1ère avenue 06600 Antibes
Directeur Général : Madame TEYSSIER Elodie, demeurant 587 1ère avenue 06600 Antibes
Cession de parts sociales : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation au R.C.S. de ANTIBES

1237R126



Suivant acte SSP en date du 20 février 2024, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION SOCIALE : MGAG / CAPITAL : 1.000 € / SIEGE SOCIAL : 15 rue des Ponchettes - 06300 NICE / DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE / OBJET :** L'activité d'épicerie fine, cave à vin, dépôt-vente de pain et pâtisserie, salon de thé, bar à tapas et activités connexes; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant aux activités ci-dessus spécifiées; / **Clauses restreignant la transmission des actions :** En cas de pluralité d'associés, toute cession consentie au profit d'un tiers doit être soumise à la procédure d'agrément / **Conditions d'admission aux décisions collectives et d'exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives ou de se faire représenter par un autre associé et tout associé personne morale par toute personne de son choix dûment habilitée ou de voter à distance ou de voter à l'assemblée par visioconférence ou par tout autre moyen de télécommunication; chaque action donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations / **Administration - Président :** METIS, dont le siège est sis 15 rue des Ponchettes - 06300 NICE, **Directeur général :** AMIS GROUP, dont le siège est sis 1 rue des Ponchettes - 06300 NICE, **Pour avis.**

1237A189



67 Bd du Point du Jour
06700 Saint-Laurent-du-Var

AVIS DE CONSTITUTION
Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 12 février 2024
Dénomination sociale : NissAlcool
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Siège social : 36 avenue des Diables Bleus, 06300 NICE
Capital social : 5000 euros
Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Le commerce au détail de vins, spiritueux, boissons et de tout objet pouvant s'y rapporter;
- L'épicerie fine;
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus;
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités;
La participation, directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;
Durée : 99 ans
Président : M. Willy Riant demeurant à NICE (06300) 32 rue Monseigneur Alfred Daumas,
Directeur général : Mme Nelly PORZU-CEK épouse Riant demeurant à NICE (06300) 32 rue Monseigneur Alfred Daumas
Clauses relatives aux cessions d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation : RCS de Nice
Pour avis

1237R163

67 Bd du Point du Jour
06700 Saint-Laurent-du-Var

AVIS DE CONSTITUTION
Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 08/02/2024
Dénomination sociale : VITALITY SANTE PLUS
Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 20 rue Jules et Aline Avigdor, 06300 NICE
Capital social : 1.000 euros
Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Les activités de courtage en assurances notamment santé, prévoyance, emprunteur, habitation et véhicules ;
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Durée : 99 ans
Président : M. Chedli KHALFALLAH demeurant à NICE (06300) 20 rue Jules et Aline Avigdor
Directeur Général : Mme Henda AYARI épouse KHALFALLAH demeurant à NICE (06300) 20 rue Jules et Aline Avigdor
Clauses relatives aux cessions de parts : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
Immatriculation : RCS de Nice
Pour avis

1237R146

Consultez en temps réel les annonces de ventes de fonds de commerce publiées au BODACC

Recherche simplifiée | Mise à jour automatique | Information en temps réel

RENDEZ-VOUS SUR **tribuna.net /BODACC/**